



INFORMATIONS CANTINE

Rentrée 2018-2019

Depuis 01/09/2016, la vente des tickets de cantine s'effectue **EXCLUSIVEMENT** en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Les tickets devront être remis tous les lundis matin (pour la semaine) avec le nom, prénom, date de prise du repas.

Ces tickets devront être rangés dans l'enveloppe collée à cet effet dans le cahier de liaison.

A compter de la rentrée de septembre 2018 le prix du repas passe à 3.40 euros

Merci de votre compréhension.